

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## DÉONTOLOGIE ET SANTÉ

Colloque de l'Association française de droit de la santé (AFDS)

13 mars 2018

Université Panthéon-Assas  
12, place du Panthéon, 75005 Paris – Salle du Conseil

9h : Accueil des participants : Marie-Laure MOQUET-ANGER, *professeur à l'Université de Rennes 1, présidente de l'AFDS*

*Matinée sous la présidence de Jean-Michel Lemoyne de Forges,  
Professeur émérite de l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas),  
Président d'honneur de l'Association française de droit de la santé (AFDS)*

9h15 : **Que signifie la déontologie aujourd'hui ?**, Joël MORET-BAILLY, *professeur à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne), préfigurateur des fonctions de déontologue du CNRS*

9h45 : **Les sources de la déontologie**, Benoît APOLLIS, *maître de conférences à l'Université de Rennes 1*

10h15 : *Discussion et pause*

10h45 : **La déontologie des professions de santé**, François VIALLA, *professeur à l'Université de Montpellier*

11h15 : **Déontologie et industrie de santé**, Catherine MAURAIN, *professeur émérite à l'Université de Bordeaux*

11h45 : **Déontologie des experts en santé, perspectives critiques**, Didier TRUCHET, *professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), président d'honneur de l'AFDS*

12h15 : *Discussion*

12h30 : *Déjeuner libre*

*Après-midi sous la présidence de Marie-Laure MOQUET-ANGER,  
Professeur à l'Université de Rennes 1,  
Présidente de l'Association française de droit de la santé (AFDS)*

**14h : Les déontologues dans les établissements et institutions de santé**, Olivier RENAUDIE, *professeur à l'Université de Lorraine*

**14h30 : Le contrôle de l'exercice d'activités privées par les agents publics du secteur sanitaire**, Arnaud SKZRYERBAK, *premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Versailles, rapporteur près la Commission de déontologie de la fonction publique*

**15h : Les déclarations d'intérêts et de patrimoine**, David GINOCCHI, *chef du pôle juridique et études de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique*

*15h30 : Discussion et pause*

**16h : Déontologie et associations d'usagers du système de santé**, Dominique THOUVENIN, *professeur émérite à l'Ecole des hautes études en santé publique, présidente du comité de déontologie de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé* et Tristan BERGER, *chargé de mission à l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé*

**16h30 : Déontologie et droit de la concurrence**, Guillaume ROUSSET, *maître de conférences à l'Université Jean Moulin (Lyon 3), secrétaire général de l'AFDS*

**17h : La sanction des manquements à la déontologie**, Maryse DEGUERGUE, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)*

*17h30 : Discussion*

**18h : Fin des travaux**

-----  
Les Actes des colloques annuels de l'AFDS sont publiés dans un numéro spécial de la Revue de droit sanitaire et social (Dalloz).

-----  
*Manifestation prise en charge au titre de la **Formation Continue** (déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50740 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France)*

*Inscription payante : 50 euros (chèque libellé à l'ordre de l'AFDS et à adresser à : Guillaume Rousset, IFROSS – Université Jean Moulin Lyon 3, 18 rue Chevreul 69007 Lyon)*

*Inscription gratuite **mais obligatoire** ([guillaume.rousset@univ-lyon3.fr](mailto:guillaume.rousset@univ-lyon3.fr)) pour :*

*- Les membres de l'Association française de droit de la santé (AFDS) à jour de leur cotisation 2017,*

*- Les étudiants,*

*- Les enseignants.*